ACTUALITÉ DE LA PAIE ET JOURNÉES THÉMATIQUES

Heures supplémentaires et complémentaires : décompter, majorer et payer

Les heures effectuées au-delà de l'horaire prévu se règlent souvent au jugé. Un manager valide des heures sans décompte écrit un salarié à temps partiel dépasse régulièrement son horaire contractuel et le bulletin traduit ces situations avec un taux repris d'un dossier voisin. Le risque se révèle au moment du contentieux. Ces 7 heures reprennent le traitement complet des heures supplémentaires et complémentaires. Le participant identifie les heures à rémunérer applique les majorations et les contreparties prévues puis les traduit correctement sur le bulletin et dans la déclaration.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 890 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de paie assistants RH responsables de l'administration du personnel et managers qui valident des heures.

PRÉREQUIS
Connaissance de la structure d'un bulletin de paie.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer heures supplémentaires heures complémentaires et heures de récupération
- Décompter les heures à rémunérer selon l'organisation du temps de travail
- Appliquer les majorations et les contreparties applicables dans l'entreprise
- Traduire les heures effectuées sur le bulletin de paie
- Traiter le régime social et fiscal attaché à ces heures

03 Programme détaillé

M1 Qualifier les heures effectuées

- Compter avant de payer
- Temps de travail effectif et temps exclus du décompte
- Heures supplémentaires et cadre du contingent
- Heures complémentaires du salarié à temps partiel
- Décompte hebdomadaire et aménagements du temps de travail
- À retenir : Une heure non décomptée par écrit se défend difficilement en cas de litige.

M2 Rémunérer et compenser

- Majorations et contreparties
- Taux de majoration applicables selon les accords
- Repos compensateur de remplacement
- Contreparties obligatoires en repos
- Forfaits et conventions particulières
- Cas pratique : Les participants calculent la rémunération de dépassements sur plusieurs semaines.

M3 Passer les heures en paie

- Du relevé au bulletin
- Rubriques de bulletin et libellés utilisés
- Régime social et fiscal des heures majorées
- Effet sur les allègements de cotisations
- Déclaration et pièces à conserver
- Atelier : Chaque participant traduit un relevé d'heures en lignes de bulletin.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 890 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr